



Province de Québec
M.R.C. de La Côte-de-Beaupré
Ville de Château-Richer

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2020 et du programme triennal des immobilisations 2020, 2021 et 2022

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Château-Richer adoptera le budget 2020 ainsi que le programme triennal des immobilisations 2020, 2021 et 2022, **le lundi 9 décembre 2019 à 19 h 30**, lors d'une séance **extraordinaire** qui se tiendra à la salle du conseil municipal, sise au 1^{er} étage de l'hôtel de ville situé au 8006, avenue Royale à Château-Richer.

Prenez également avis que les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2020 et le programme triennal des immobilisations 2020, 2021 et 2022.

DONNÉ à Château-Richer, ce 25 novembre 2019.

Nancy Roussel
Greffière